

pi Cote Cedid PL 78 P417 Pole4 F1

Passions et misères d'une société coloniale

Les plantations au Vanuatu entre 1920 et 1980

par

Joël BONNEMAISON *

« Si tu veux savoir ce que c'est que l'Empire britannique, écoute-moi, l'Empire britannique est le produit de la sueur, du sang et des larmes, non point versés, mais seulement représentés en souffrances, des pauvres brutes qui ont enduré ce que j'ai enduré. Et non pas seulement l'Empire britannique, mais l'Empire français et l'allemand et le hollandais et le malheureux empire du blanc partout où il s'en est allé, poussé par son appétit de territoire et d'espace ».

(R. J. FLETCHER, 1925)¹.

LE RÊVE.

Un officiel du monde colonial français, Marcel Saint-Germain, écrivait en 1908 : « L'histoire de la colonisation française aux Nouvelles-Hébrides est celle qui rappelle le plus les aventures de notre glorieux passé, au temps où l'expansion française n'avait besoin ni d'une politique systématiquement orientée dans ce but, ni d'aide officielle, ni même de capitaux puissamment concentrés et qu'elle naissait simplement de la généreuse poussée d'un instinct de jeunesse, du débordement naturel d'une activité toujours inassouvie »². En termes épiques, il ne faisait ainsi que paraphraser la volonté française de créer dans l'archipel une « France australe », pendant de l'Australie anglophone et version antipodique de la mère-patrie. Le « rêve français » consistait à faire venir dans l'archipel 3 à 4 000 familles de colons à qui une superficie d'environ 50 000 hectares serait offerte en concessions gratuites ou à bas

prix. Le Condominium qui venait d'être ratifié en 1922 ne semblait pas représenter un obstacle pour la réalisation de cet objectif. La France, grâce à la S.F.N.H. « possédait » les terrains nécessaires et elle pensait être sur le point de résoudre le problème de la main-d'œuvre par l'introduction de travailleurs vietnamiens.

Le début des années 1920 représente le moment où ce rêve parut sur le point de se réaliser. C'est aussi la fin de la période « sans loi » du siècle dernier. Il semblait alors que l'archipel entraît pour de bon dans la normalité coloniale. Du nouveau pouvoir condominium, les colons attendaient le cadre politique au sein duquel ils pourraient conforter leur puissance et développer enfin leurs propriétés.

La population mélanésienne semblait à l'inverse hors du temps et de plus en plus décimée par les épidémies qui sévissaient depuis plus d'un demi-siècle. Elle était alors estimée selon un rapport britannique à 57 800 habitants, soit près de 4 habitants au km² et l'on

* ORSTOM/Australian National University.

1. *Iles de paradis, îles d'illusion*, J. Fletcher, 1925, réédité en 1979, Paris.
2. Préface au livre d'A. Brunet : *Le Régime international des Nouvelles-Hébrides* (Paris, 1908).

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 25001 ex 1

Cote : B

67 M

DOC non

398

B 25001

estimait qu'elle avait encore diminué d'environ 7 000 personnes depuis 1910³. Les textes de l'époque regorgent de jugements péjoratifs, caractéristiques du regard colonial de ce temps : « Ces races primitives sont rebelles à toute idée de civilisation. La présence des Européens, le long des côtes, les a refoulées dans l'intérieur »⁴, pouvait-on lire dans le livre d'un universitaire, ou encore dans la « Revue de l'Océanie » publiée en 1919 : « Non seulement la population des Nouvelles-Hébrides est naturellement paresseuse, mais encore son organisation socialiste et collectiviste constitue un grave obstacle à son utilisation pour la mise en valeur des ressources de ces îles... ». L'archipel de plus en plus vide et « mal mis en valeur » par une population structurellement « passive » paraissait donc à prendre.

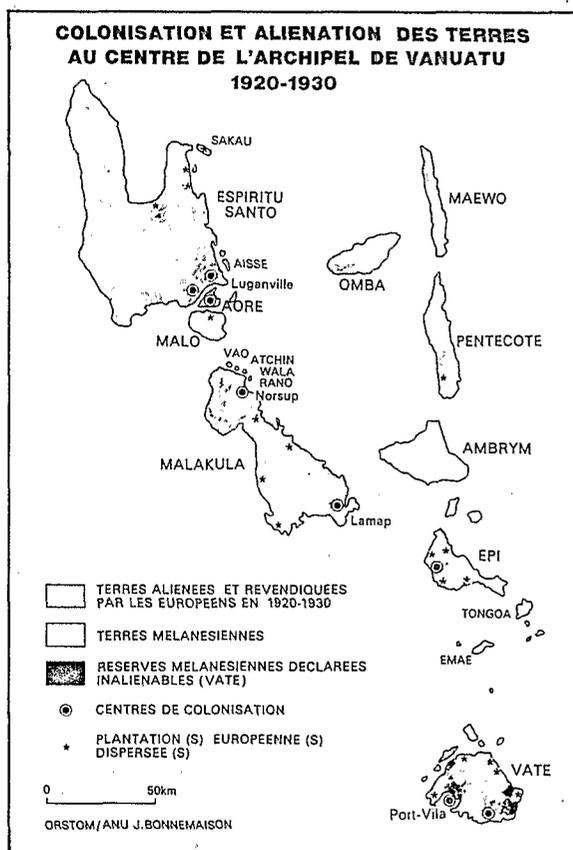
La population coloniale, si l'on exclut les missionnaires et les quelques membres de l'administration conjointe déjà en place, s'élevait en 1922 à 710 Français et un peu plus de 200 Britanniques, soit environ 1 Européen pour 57 Mélanésiens. Elle augmentait régulièrement depuis le début du siècle et se « francisait » de plus en plus. Entre 1900 et 1922, le nombre des exploitations coloniales — ou plantations — avait doublé, passant de 40 à 80 ; les superficies cultivées par la colonisation étaient passées de 6 547 hectares en 1909 à un peu plus de 8 000 en 1920. L'extension s'était surtout déroulée hors de l'île de Vate, gagnant de plus en plus les grandes îles « extérieures », comme Santo, Malakula ou Epi, où se développaient de nouveaux « fronts pionniers », pour l'essentiel mis en œuvre par des colons français.

LES TERRES.

John Higginson, le père de la S.F.N.H., était partisan d'une formule britannique qu'il aimait à répéter : « Là où sont les intérêts doit être la domination »⁵. Il revendiquait dès lors une propriété foncière théorique considérable qu'il estimait à 780 000 hectares, soit près des 2/3 de l'archipel et l'essentiel de ses meilleures terres, principaux ports ou mouillages. Une grande partie de ces terrains faisait toutefois l'objet de contestations par les groupes mélanésiens qui souvent continuaient à les occuper, certains

même ne sachant pas que leurs terrains avaient été vendus. Les colons français qui, pour la plupart, tenaient leurs propriétés de concessions petites ou moyennes provenant du domaine de la S.F.N.H., souhaitaient ardemment voir leurs droits fonciers reconnus par la nouvelle autorité.

Le « Tribunal Mixte », institué par le Protocole d'Accord franco-britannique, se trouvait alors devant un dossier de 900 demandes d'immatriculation de terrains : chacune devant faire l'objet d'un jugement particulier et d'un relevé topographique comportant bornage et arpentage. La plupart des terres revendiquées l'étaient en vertu d'actes de vente reconnus par



Carte : « Colonisation et Aliénation de Terres au Centre de l'Archipel de Vanuatu 1920-1930 ».

La carte représente les revendications des Européens à l'apogée de la colonisation en 1920-1930. La plupart de ces terres restèrent en réalité possession théorique et ne furent jamais occupées ou mises en valeur. L'aliénation foncière dans les îles du Nord (Archipel des Banks) ou dans les îles du Sud (Tanna, Erromango, Anatom) fut en revanche beaucoup plus limitée.

3. *Le Condominium et la mise en valeur des Nouvelles-Hébrides*, Philippe Grignon-Dumoulin, Thèse de Doctorat d'État, P.U.F. Paris, 1928.

4. Grignon-Dumoulin, *op. cit.*

5. La formule est de Sir Charles Dilke, reprise par J. Higginson dans sa lettre au Ministère des Affaires Étrangères du 3/6/1885. Citée par P. Deschanel : *Les intérêts français dans le Pacifique*, Paris, 1888.

le Gouvernement français s'ils dataient d'avant le 30 mars 1894. L'occupation *de facto* du terrain (constructions, défrichements, mise en valeur du sol) et trois ans de résidence effective par le colon furent considérés comme une preuve supplémentaire de propriété. Cette présomption favorable aboutit à « valider en bloc les titres de la propriété française, en particulier ceux de la S.F.N.H., qui avait acquis ses terrains d'une autre société, la Compagnie Calédonienne des Nouvelles-Hébrides, antérieurement à 1896 »⁶.

L'immatriculation comprenait l'inscription sur un registre de la décision du Tribunal Mixte et l'établissement d'un titre de propriété. Tous droits ou servitudes antérieurs n'ayant pas été inscrits sur le titre étaient alors automatiquement effacés. Ce système s'inspirait du « Torrens Act », utilisé en Australie : chaque propriété pouvait être ensuite revendue ou divisée à volonté pour peu qu'elle renvoie au « titre-mère » et au jugement du Tribunal Mixte qui avait établi son « état civil ». En cas de contestation, c'était aux Mélanésiens de faire la preuve de leurs droits en réfutant les actes de vente ou les limites des propriétés. Une certaine liberté était dans ce cas laissée au Tribunal Mixte : « D'une manière générale, le Tribunal Mixte devra s'inspirer également des intérêts des propriétaires indigènes et de ceux des acquéreurs non-indigènes dont la mauvaise foi ne sera pas établie »⁷.

Le premier jugement d'immatriculation eut lieu en 1929 à Vate. Par la suite, de 1929 à 1935, 200 titres de propriété furent attribués dans les îles du Centre et du Sud. De 1936 à 1941, les jugements et opérations topographiques se déroulèrent à Epi, non sans mal, en raison de l'hostilité des habitants ; puis dans les îles du Nord, Santo, Malakula, Pentecôte, les Banks, etc... L'établissement de cartes topographiques par l'I.G.N. en 1955 permit alors aux opérations cadastrales d'être beaucoup plus rapides. En 1972, 600 jugements avaient pu être délivrés, 317 restaient encore en suspens. Dans 57 cas (moins de 10 %), les revendications de la colonisation ne furent pas acceptées et la terre resta aux mains des propriétaires coutumiers mélanésiens. En 1980, à la veille de l'Indépendance, 241 678 hectares avaient été au total immatriculés, dont 150 142

en faveur de la colonisation (15 % de la superficie de l'archipel) et 58 914 en faveur de groupes ou de propriétaires mélanésiens (5 % de la superficie de l'archipel)⁸.

Cette politique d'immatriculation foncière marqua toute l'histoire du Condominium. Dans certaines îles, les groupes mélanésiens s'opposèrent aux levés de terrain, arrachant les bornes et les barrières dès qu'elles avaient été mises en place. La tradition mélanésienne ne pouvait en effet accepter ce qu'elle éprouvait comme une aliénation définitive de son sol natal. Dans la société « traditionnelle », le ou les « propriétaires coutumiers », dont l'origine est liée à la terre, peuvent éventuellement « vendre » l'usage de leur terre, mais il leur est toujours possible de renégocier la reprise de leurs droits : la cession de la terre n'est jamais définitive, elle est personnelle et dure ce que dure l'alliance. En outre, la société mélanésienne conçoit ses droits territoriaux au travers d'un maillage de lieux et non pas par un quadrillage de parcelles aux limites géométriques. Les nouvelles frontières que lui imposait la société coloniale lui apparurent comme une dépossession⁹, l'opposition ne cessa dès lors de se durcir au fur et à mesure que les colons étendirent leurs superficies cultivées et que la démographie mélanésienne par ailleurs se redressait.

LA S.F.N.H., OUTIL POLITIQUE DE L'ÉTAT FRANÇAIS.

La S.F.N.H., gérante du domaine foncier français, était depuis ses débuts une mauvaise affaire qui allait droit à la faillite. Le Gouvernement français qui craignait de la voir passer dans des mains étrangères avait une première fois réglé son passif en 1894, soit 1 050 000 francs de dettes. Un nouvel accord en 1924, suivi d'un additif en 1926, intervint, toujours dans le même but, entre le Gouvernement français et les héritiers de John Higginson. Ces derniers, accablés de nouvelles dettes, cherchaient en effet à vendre le domaine foncier de la S.F.N.H., estimé alors à 500 000 hectares (30 % des terres de l'Archipel). Pour 500 000 livres, soit une livre par hectare, l'ensemble avait même été offert au Commonwealth australien (révélation du Premier Mi-

6. Grignon-Dumoulin, *op. cit.*

7. Protocole d'Accord, Article 24.

8. « The history of land alienation », Howard Van Trease, in *Land Tenure in Vanuatu*, U.S.P., Suva et Port-Vila, Peter Larmour éditeur, 1984.

9. « Les fondements d'une identité », tome I : *L'arbre et la pirogue*, J. Bonnemaïson, ORSTOM, 1985, ou encore du même auteur : « Social et cultural aspects of land tenure », in *Land Tenure in Vanuatu*, Suva, Peter Larmour éditeur, 1984.

nistre Hughes le 4 novembre 1921), ce qui constituait une singulière ironie du sort, si l'on considère les déclarations nationalistes du créateur de la société. Les protestations françaises avaient toutefois été telles que l'Australie avait dû reculer, mais le risque de voir passer les terres de la S.F.N.H. dans les mains d'un groupe privé anglo-australien restait toujours présent. Le Gouvernement français chercha à l'éviter en rachetant globalement la société, ce qui lui fut refusé à deux reprises par la Chambre des Députés en 1922¹⁰. Ne pouvant agir au grand jour, il s'adressa alors à la Banque de l'Indochine qui, pour 4 725 000 francs, racheta la majorité des droits de la S.F.N.H. : celle-ci devint par ce biais un outil officieux de la politique coloniale française, une sorte de société fictive, soutenue et dirigée en sous-main par les représentants de l'État.

Une nouvelle société — la « Compagnie Française Immobilière des Nouvelles-Hébrides » — fut créée spécialement pour gérer le domaine foncier : 15 000 ha de bonnes terres furent mis gratuitement à la disposition de la colonisation française et encore 5 000 déclarés terrains publics. Le reste du patrimoine foncier était mis sur le marché à bas prix, mais aucune vente ou location au profit d'étrangers n'était possible sans l'accord du Gouvernement français. Le développement de la petite colonisation française restait en effet toujours l'objectif officiel, l'octroi de concessions gratuites ou à bas prix devait permettre son essor sous la forme d'exploitation de 50 à 200 hectares.

LA MAIN-D'ŒUVRE.

Mais le problème essentiel restait celui de la main-d'œuvre. Comme l'explique Ron Adams dans l'article précédent, non seulement les Mélanésiens refusaient les engagements à long terme sur les plantations européennes, mais même s'ils les avaient acceptés, ils n'auraient pas été suffisamment nombreux pour répondre à la demande de main-d'œuvre. Aux 8 000 hectares cultivés par la colonisation européenne en 1920, correspondait une main-d'œuvre mélanésienne de 3 500 à 4 000 travailleurs, soit un ouvrier pour 2 hectares plantés. Ces chiffres correspondent à peu près aux normes de l'agriculture tropicale telle qu'elle était prati-

quée alors dans le reste du monde : les plantations de l'archipel Bismarck employaient par exemple en 1906-1907 un total de 5 284 Mélanésiens pour 11 102 hectares de cocoteraies¹¹, soit une même proportion de deux travailleurs par hectare. Toutefois les colons de l'archipel ne cessaient de se plaindre : leur main-d'œuvre était volatile, peu motivée et non-productive. En revanche, elle ne leur coûtait pas très cher, même si l'on tient compte des nouvelles réglementations prises par le Gouvernement Condominial et si l'on suppose qu'elles aient été correctement appliquées ; le salaire minimum plafonnait à 12,5 F par mois, auxquels il fallait ajouter les dépenses de nourriture (le riz devait être fourni chaque jour), d'habillement et les frais médicaux. Ce salaire devait toutefois être fourni en espèces réelles et non plus par ce système de plaques métalliques qui servaient de monnaie locale pour les achats dans les magasins de certaines plantations, où la marge bénéficiaire admise pour le planteur était alors de 300 %¹².

Le début des années 1920 vit la fin progressive des recruteurs professionnels. Le commerce des « engagés » n'était plus lucratif et les Mélanésiens s'y dérobaient de plus en plus. Désormais les colons commencèrent à assurer eux-mêmes leur propre recrutement. Chaque plantation avait son embarcation, baleinière pontée ou petit voilier, qui servait à l'évacuation des produits et au recrutement. En 1920, la moitié de la main-d'œuvre mélanésienne qui travaillait sans contrat, allait et venait entre ses villages et les plantations et ne restait sur celles-ci que des périodes relativement courtes, 6 mois en moyenne¹³. Pour arriver à obtenir des travailleurs, les colons étaient obligés de se plier à leurs exigences et consacraient de plus en plus de temps aux voyages inter-îles. « Il convient de regarder la situation en face », écrivait en 1910 un représentant de la colonisation¹⁴, « la main-d'œuvre indigène est de plus en plus difficile à obtenir. Elle peut manquer tout à fait d'un moment à l'autre... Il est inadmissible que les pouvoirs publics voient d'un œil indifférent s'étioler et mourir une colonisation sûre de son succès si on lui donne des bras ».

En réalité, si la main-d'œuvre disponible suffisait *grosso modo* à l'entretien des plantations existantes, elle restait trop peu nombreuse

10. Grignon-Dumoulin, *op. cit.*

11. « Travailleurs, recruteurs et planteurs dans l'archipel Bismarck de 1885 à 1914 », Michel Panoff, *Journal de la Société des Océanistes*, n. 64, sept. 1979, Paris.

12. *Savage civilisation*, T. Harrisson, 1937, London.

13. *Mobility in transition : an analysis of population movement in New Hebrides*, R. Bedford, PhD A.N.U., 1973.

14. Henri Milliard dans *Le Néo-Hébridais*, n. 4, février 1920, Port-Vila.

pour l'extension des superficies cultivées. Sur les 8 000 hectares revendiqués par la plantation Hagen à Epi, l'une des plus grandes de l'archipel, 800 à peine avaient par exemple pu être mis en valeur ; sur les 6 800 hectares revendiqués par les planteurs Kerr et Peterson à Santo, 486 seulement avaient été plantés en 1920¹⁵. Cet ordre de grandeur peut être étendu à l'ensemble de la colonisation, les colons exploitaient moins de 10 % des superficies qu'ils possédaient sur le papier. Leur développement, comme l'arrivée de nouveaux colons, dépendait essentiellement du problème de la main-d'œuvre.

En 1919, le Gouverneur français du Pacifique, Guyon, allant au devant des demandes des colons et des maisons de commerce locales, obtint du Gouvernement Général de l'Indochine le droit de recruter localement des travailleurs vietnamiens. En 1920, Lançon, colon d'Epi, alla de sa propre initiative recruter 30 familles de travailleurs indochinois. Le recrutement fut par la suite organisé de façon officielle ; un bureau de recrutement fut ouvert à Hanoï, une réglementation instituée et les convois d'acheminement furent pris en charge par la maison de commerce calédonienne Balande. Les contrats d'engagement étaient de 5 ans, puis renouvelables de 3 ans en 3 ans. Les salaires étaient pour chaque ouvrier fixés à 80 F par mois les deux premières années, 90 F la troisième et 100 F les deux dernières années. Chaque employeur devait participer aux frais d'engagement, d'introduction et de rapatriement, soit près de 4 000 F par ouvrier, remboursables en 5 ans. En échange de quoi, le « coolie » était fixé à sa plantation jusqu'à l'expiration de son contrat.

Le premier convoi officiel apportant 145 Vietnamiens arriva à Port-Vila en 1921. Son

arrivée fut saluée par l'ensemble de la communauté française comme l'aube d'une ère nouvelle : « Nous pouvons marquer d'une pierre blanche cette année bénie, tournant décisif de l'histoire néo-hébridaise, parce qu'elle nous a dotés d'un recrutement régulier de main-d'œuvre » (Thomas Wright, citation d'un discours lors du banquet de la main-d'œuvre indochinoise à Port-Vila). « C'est peut-on dire un sang nouveau que la grande colonie française de l'Extrême-Orient a transfusé à l'archipel néo-hébridais... » pouvait-on lire également dans une revue coloniale de l'époque¹⁶. Certains groupes de pression australiens en revanche s'inquiétèrent : « La France désire se rendre maîtresse absolue du groupe. Ceci lui est devenu possible du fait qu'elle dispose maintenant d'une main-d'œuvre suffisante pour défricher les terres de l'Archipel » s'inquiétait Sir Erwan Corlette dans le *Sydney Morning Herald*¹⁷. Des manifestations et des grèves de dockers eurent lieu dans les ports australiens lors des passages de bateaux français.

Pour la plupart d'entre eux, les travailleurs tonkinois provenaient des régions pauvres et surpeuplées du delta du Fleuve Rouge, de Nam-Dinh (596 hab./km²) et de Thaï Binh (556 hab./km²). Au total, 21 915 d'entre eux furent introduits dans l'archipel entre 1921 et 1940, en règle générale le tiers des engagés de chacun des convois renouvela son contrat.

Certains Vietnamiens étaient accompagnés de leurs familles. Dans chaque convoi, la proportion était d'environ 5 hommes pour 1 femme¹⁸. Grâce à cette population dont on espérait qu'elle serait prolifique et se fixerait sur place, le rêve colonial semblait être sur le point de devenir enfin réalité. L'archipel basculait définitivement ou presque dans le camp national.

TABLEAU I. — Rythme d'arrivée des travailleurs vietnamiens, 1921-1940¹.

Années	1921	1923	1925	1927	1930	1931	1937	1939	1940	Total
Nombre d'arrivées	145	437	1 623	4 293	5 413	3 372	1 630	2 130	2 872	21 915

1. Sources : La Documentation Française : « Les Nouvelles-Hébrides », n. 1848, mars 1954, F. DOUMENGE, 1966.

15. Grignon-Dumoulin, *op. cit.*

16. *La Revue du Pacifique*, Paris, 1925.

17. Cité par Grignon-Dumoulin, *op. cit.*

18. *L'homme dans le Pacifique Sud*, François Doumenge, Paris, 1966.

LA « BONNE VIE »¹⁹.

Entre 1920 et 1930, les superficies cultivées par la colonisation doublèrent, passant de 8 000 ha à un peu plus de 16 000 (voir tableau 2) ; la production de coprah exporté par l'archipel quadrupla, passant de 3 000 tonnes à 14 000, ce dernier chiffre incluant, il est vrai, la part déjà grandissante de la production mélanésienne (voir courbe des exportations). En grande partie, les nouveaux défrichements résultaient de l'apport de la main-d'œuvre vietna-

mienne. Les années 1920-1930 furent donc pour la colonisation française des années d'expansion. Les cours relativement bons des matières premières fournissaient par ailleurs des revenus élevés, même compte tenu de l'augmentation du coût de la main-d'œuvre (voir courbe des variations des cours des matières premières, 1921-1938, dans Bedford, p. 76, 1973)²⁰. Les crédits étaient alors faciles et le capital fluide : selon certaines sources, près de 500 millions de francs furent investis aux Nouvelles-Hébrides entre 1920 et 1929, au moins sur le papier²¹.

TABLEAU 2. — Évolution des superficies cultivées par la colonisation européenne.

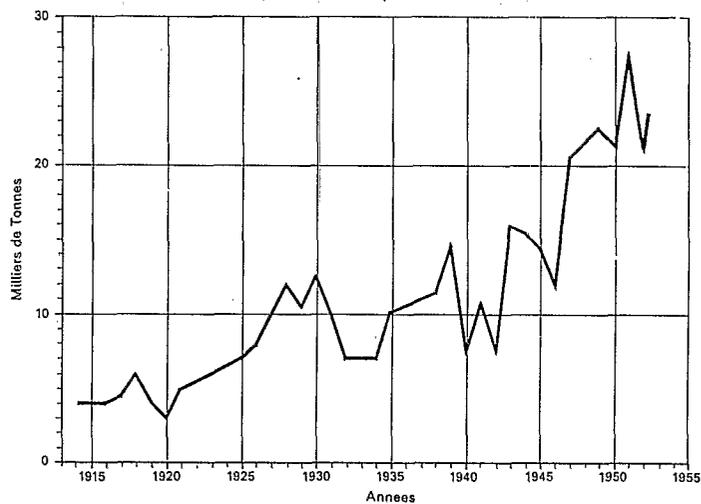
Produits agricoles	1909		1934		1952		1980	
	Nbre d'ha	%	Nbre d'ha	%	Nbre d'ha	%	Nbre d'ha	%
CAFÉIERS	2 035	31,1	2 317	8,9	300	1,3	—	—
CACAO	302	4,6	2 822	14,7	2 000	8,6	500 ¹	2,2
COCOTIERS	4 210	64,3	10 988	76,5	21 000	90,1	22 000	97,8
TOTAL	6 547	100	16 127	100	23 300	100	22 500	100

Sources : 1909 : Enquête Résidence de France, Port-Vila (Journal « Le Néo-Hébridais »),
1934 et 1952 : Archives de la Résidence de France,
1954 : « La Documentation Française : les Nouvelles-Hébrides »,
1980 : CAZAL et POTTEN, Bureau des Statistiques.

1. Il s'agit d'une estimation : en 1980, seules quatre ou cinq plantations européennes, notamment les P.R.N.H. produisaient encore du cacao.

CONDOMINIUM DES NOUVELLES HEBRIDES

Exportations de coprah 1914-1952



SOURCE: le Documentaire Française 1954

19. La « Bonne Vie » ou « gud laef » est une métaphore souvent utilisée dans le bislama mélanésien de l'Archipel. Elle désigne la vie confortable et simple permettant de jouir sans souci des beautés naturelles de l'Archipel. Ce rêve d'un bonheur simple est toujours lié à un rêve millénariste : la Bonne Vie va de pair avec une certaine abondance matérielle. Les Blancs de l'Archipel y adhèrent — ou y adhéraient — tout autant que les Mélanésiens. Rappelons aussi que l'excellente thèse de l'anthropologue québécois Jean-Marc Philibert consacrée au village sans doute le plus « moderne » de l'Archipel, Erakor, a pour titre : *La Bonne Vie : le rêve et la réalité* (PhD, Université du British Columbia, Vancouver, 1976).

20. *New Hebridean Mobility : a study of circular migration*, R. Bedford, Human Geography publications n. 9, A.N.U., Canberra, 1973.

21. *Colonialism, Development and Independance, the case of the Melanesian Islands*, H. C. Brookfield, Cambridge University Press, 1972.

En 1927, sur une production totale exportée de 13 708 tonnes, les propriétés françaises produisaient 10 078 tonnes, soit 74 % du total. Les propriétés anglaises qui ne bénéficiaient ni de la main-d'œuvre vietnamienne, ni d'aussi grandes facilités de crédit, étaient en revanche en difficulté et parfois acculées à la vente, ce qui fut le cas de la grande plantation Kerr-Peterson à Santo. « A l'encontre de la colonisation française, la masse des colons anglais est formée par des coprah-makers et les planteurs forment l'exception » pouvait alors écrire en 1927 le « Bulletin du Commerce Nouvelle-Calédonie/Nouvelles-Hébrides ». L'activité britannique tendit en effet à se replier sur des activités proprement commerciales. La maison de commerce Burns Philp en assurait l'essentiel grâce à un réseau relativement dense de commerçants locaux — les coprah-makers pour la plupart anglophones — qui commercialisaient une production mélanésienne elle aussi en essor, mais dont les rapports officiels de l'époque sous-estimaient l'importance. La part prise par le commerce britannique était donc bien supérieure au poids économique représenté par les seuls planteurs anglais ou australiens : elle s'élevait à 35 % de la valeur des produits exportés et à 42 % de leur tonnage en 1928²². La proportion importante occupée par le tonnage découlait de l'orientation quasi-exclusive des commerçants et producteurs anglais vers le commerce du coprah.

En 1920, la colonisation restait encore pour l'essentiel affaire d'individus, le cadre réel des exploitations agricoles oscillait entre 50 et 100 hectares cultivés. L'absence d'immatriculation foncière et le manque de main-d'œuvre avaient empêché la création de sociétés anonymes à structure capitaliste fonctionnant sur de très grandes surfaces, comme c'était le cas dans les autres domaines coloniaux océaniques, notamment en Nouvelle-Guinée et aux îles Salomon.

A partir de 1925, de grandes sociétés commencèrent à apparaître, la plupart grâce à l'apport en capital de groupes financiers français. Elles visaient à la mise en valeur de vastes domaines fonciers d'au moins 10 000 ha, achetés à la Compagnie Immobilière des Nouvelles-Hébrides : ainsi la « Compagnie Cotonnière des Nouvelles-Hébrides », la « Société Agricole de Vaté », la « Compagnie Agricole et Minière des Nouvelles-Hébrides », la « Société des Îles du Pacifique », la « Compagnie Coloniale des Îles Banks », la « Compagnie Générale Né-

Hébridaise ». Certaines de ces sociétés étaient des créations *ex nihilo*, d'autres se créèrent à partir du rachat de plantations existantes. Quelques grandes plantations anciennes se constituèrent aussi en société anonyme, gérant très souvent un domaine éclaté sur des îles différentes, comme la « Société Naturel Frères » ou la « Société des Établissements Hagen ». Le climat économique général favorisait en effet la spéculation et les mouvements de ventes et d'achats de terrains. La tendance générale était à la concentration des moyens, en terre, capitaux et main-d'œuvre. La propriété de quelque 10 000 hectares de la Compagnie Générale de Vate avec ses 700 travailleurs asiatiques, sa dizaine d'agents d'exploitation, et ses 10 000 hectares (encore à défricher) n'avait plus en effet grand rapport avec les domaines de 25 ou 50 hectares sur lesquels s'était battue au début du siècle toute une génération de colons, aidés de quelques travailleurs mélanésiens.

La politique officielle française qui était toujours de promouvoir une colonie de peuplement, faite d'un tissu dispersé de « centres de colonisation » appuyés sur de petites ou moyennes exploitations, voyait ainsi, la prospérité aidant, s'épanouir à l'inverse de grandes sociétés au personnel instable, plus préoccupé d'intérêts que de politique nationale. Le « rêve français » semblait ainsi se dissoudre au fur et à mesure qu'il se réalisait économiquement.

En attendant, les colons, petits ou grands, s'endettaient allègrement auprès des maisons de commerce de Port-Vila qui, pour s'attacher leurs produits, ouvraient de plus en plus libéralement leur politique de crédit. Si tous, loin s'en faut, n'étaient pas des « rois », beaucoup vivaient confortablement et quelques-uns d'entre eux, réalisant leur rêve profond, allèrent vivre à Nouméa en confiant la gestion de leur exploitation à un gérant. Ces années 1920-1930 furent pour les colons l'image même de la « Bonne Vie ».

LA CRISE ET SES PRÉMISSSES.

Un signe aurait dû pourtant inquiéter la colonisation. Les Vietnamiens ne tardèrent pas en effet à s'organiser en syndicat, et à se montrer des partenaires de plus en plus coriaces. Face aux brutalités et mauvaises manières dont certains colons « trop énergiques », comme disent les rapports de l'époque, étaient

22. Rapport d'ensemble du Syndicat d'Étude des Intérêts Français aux Nouvelles-Hébrides, 1930.

coutumiers, ils rendirent coup pour coup. Les travailleurs tonkinois se trouvaient en effet dans une situation différente de celle de leurs homologues mélanésiens. Ces derniers, s'ils n'aimaient pas les façons de leur patron, rompaient le plus souvent leur contrat et repartaient chez eux ; ils se chargeaient ensuite de parfaire la réputation du planteur auprès des leurs, ce qui arrêta net le recrutement dans des groupes entiers. Les travailleurs tonkinois, attachés à la plantation, avaient le « dos à la mer ». En 1928, un incendie détruisit complètement le magasin de la Maison Ballande, organisatrice du recrutement de la main-d'œuvre vietnamienne. Il causa la mort de 16 personnes, des blessures graves à 20 autres et pour près de 10 millions de francs de dégâts. Bien que cela ne fut jamais confirmé officiellement, tous les rapports de l'époque imputèrent l'accident à un geste de malveillance des travailleurs indochinois. En 1931, un colon, Chevalier, fut tué par ses ouvriers sur une plantation de Santo : on fit alors venir la guillotine de Nouméa pour exécuter publiquement six des responsables. Ce jour-là, comme l'écrivit un témoin de l'époque, l'ensemble de la communauté vietnamienne porta ostensiblement le deuil²³. Plus tard encore, des grèves et des émeutes éclatèrent sur les plantations dont les agents d'encadrement se montraient les plus durs, l'une d'entre elles fit deux morts à Santo en 1945.

En fait, les Vietnamiens s'organisaient de mieux en mieux et leur syndicat, « Viet Nam Cong Doan », ne tarda pas à s'affilier à la C.G.T. métropolitaine. La plupart d'entre eux ne souhaitaient nullement faire souche dans l'archipel : ils se sentaient en exil sur les plantations et vivaient dans la nostalgie de leur patrie, dont ils partageaient les espoirs et déjà les déchirements précurseurs. Un minimum de lucidité suffisait donc pour comprendre que la main-d'œuvre vietnamienne ne serait pas éternelle et ne se comporterait pas en alliée de la colonisation.

A la même période, la société mélanésienne retrouvait progressivement son dynamisme démographique et s'engageait de plus en plus résolument — mais à son propre compte — dans l'économie de plantation. Tous ces signes indiquaient que le rêve colonial reposait sur une base fragile. Enfin l'imprévisible se produisit : en 1931, la crise économique mondiale vint frapper brutalement l'archipel insouciant.

Pour l'ensemble de la colonisation, les années 1930-1934 correspondent à un naufrage. Le cours des matières premières agricoles chuta en effet dans une proportion moyenne de 4 à 1.

TABLEAU 3. — Variation des cours mondiaux 1928-1932¹.

Produits	1928	1932
	Prix de la tonne en francs	Prix de la tonne en francs
Coprah	2 250	675
Cacao	7 500	2 230
Coton brut	2 500	500

1. Source : « L'Océanie Française » (1934).

La production générale de l'archipel décrivit d'un tiers passant de 15 000 tonnes exportées en 1930 à 10 000 tonnes en 1932. Mais c'est en valeur que cette chute se révéla la plus sensible : les exportations françaises tombèrent d'une valeur de 39 280 328 F en 1927 à 11 227 798 F en 1932, soit une chute de près des deux tiers²⁴. La crise marqua l'arrêt brutal de l'expansion des superficies cultivées. Toute importation de travailleurs vietnamiens fut interrompue entre 1930 et 1935, tandis que les retours au pays à l'inverse s'accéléraient. La communauté indochinoise qui représentait 4 529 personnes en 1928 et 5 938 le 1^{er} octobre 1929²⁵ n'en comptait plus que 2 300 en 1932.

A l'exception des P.R.N.H. de Norsup (ex C.C.N.H.) que soutenait la Banque de l'Indochine et de deux autres sociétés qui se cramponnèrent à la limite de la survie, les grandes sociétés d'exploitation capitaliste disparurent dans la tourmente. La petite et moyenne colonisation individuelle, cœur historique du mouvement colonial, ne se portait pas mieux, mais elle n'avait pas d'autre alternative que de faire face à l'orage. Ce qu'elle fit, mais en cessant de payer les dettes accumulées au cours de la période précédente. L'édifice colonial, fruit de 40 années d'effort, était sur le point de s'effondrer comme un château de cartes.

« 700 à 800 Français sont à protéger... c'est une colonie aux abois qui demande le secours de son protecteur naturel » peut-on lire dans un texte écrit par des colons en 1930²⁶. Le Gouvernement français tâcha de venir en aide aux colons en soutenant le cours du café par

23. Bagnards, colons et canaques, G. Ferré, Paris, 1932.

24. L'Océanie française, 1934.

25. Syndicat d'Étude des Intérêts Français aux Nouvelles-Hébrides, *op. cit.*

26. Syndicat d'Étude des Intérêts Français aux Nouvelles-Hébrides, *op. cit.*

une prime de 2 francs par kg, mesure qui soutenait les plus petits d'entre eux. Il obtint également du Condominium une baisse sensible de la taxe sur les produits exportés, celle-ci passant de 3 à 0,5 %. Mais le problème restait celui de l'endettement : la faillite des colons risquait aussi d'entraîner celle des maisons de commerce qui leur avaient jusque-là servi de banques.

En février 1931, une loi autorisa le Ministère des Colonies à passer une convention avec le « Crédit National » pour qu'il prenne en charge la dette des colons français. Une enquête menée sur place par l'Inspecteur du Crédit National, Heilmann, révéla que l'endettement global des colons s'élevait à 40 millions (rappelons qu'à la même époque, en 1931, l'ensemble du commerce extérieur de l'archipel se montait à près de 18 millions) : 33 colons étaient en effet endettés à plus de 100 000 francs chacun et sur le total, 7 d'entre eux avaient des dettes supérieures à 1 million ; 3 colons, à eux seuls, étaient endettés pour plus de 13,5 millions, soit plus du quart de la dette globale. A leur propos, le rapport Heilmann porte un jugement sévère : « Gestion déplorable » écrit-il au sujet d'une société constituée par les 3 fils d'un colon d'Epi dont la dette s'élevait à plus de 6 millions.

Ce dernier cas et de nombreux autres étaient jugés sans espoir. Ainsi peut-on lire encore à propos d'autres colons : « Ce propriétaire nous semble avoir été un spéculateur plutôt qu'un colon » ou encore « c'est un pionnier que les crédits faciles ont dévoyé ». A l'égard d'un dernier colon, le jugement est sans appel : « Il n'y a rien pour le moment à attendre de sa plantation. Dès avant le cyclone de février, elle ne faisait déjà plus ses frais. L. le reconnaît lui-même et ne pourra jamais redevenir un colon. Sa plantation ne trouverait pas un locataire et il ne peut se payer un gérant. Ce qu'il pourrait faire de mieux serait d'envisager de terminer sa vie dans une habitation qu'il a su faire confortable, et son titre de pionnier le plus ancien de ceux qui restent, lui donnerait peut-être quelque titre à de l'indulgence. Malheureusement, L. semble bien n'attendre que le paiement de l'indemnité de plus de 200 000 F que lui vaut le dernier cyclone pour aller les dépenser ailleurs ». Un colon de Malakula, dont le terrain, non encore immatriculé, faisait l'objet de fortes contestations des « tribus » qui

l'occupaient en partie était encore dans une plus mauvaise situation : « Ce colon ne pourra jamais avoir de main-d'œuvre indigène, un malheur lui étant arrivé un jour qu'il a eu la main trop lourde à l'égard d'un travailleur noir... ».

En revanche, certains cas faisaient l'objet de considérations plus favorables : « Ce jeune colon (Harbulot) a mis en valeur 350 ha et n'emploie presque exclusivement que des indigènes (10 Tonkinois, 50 Indigènes). Il n'a même pas de maison d'habitation, car il n'a pas encore eu le temps d'y penser, mais c'est un exemple de ceux qui doivent payer (leurs dettes) et qui le veulent. Ce dernier point est assez rare aux Hébrides... »²⁷.

En reprenant à son compte l'ensemble des dettes des planteurs et en consentant à ceux qui étaient jugés les plus méritants des réductions substantielles allant de 30 à 80 %, le Crédit National sauva véritablement la colonisation et avec elle les maisons de commerce créditrices. Comme l'écrivit par la suite un ancien administrateur des colonies, en 1948, à propos des dettes qui restaient à payer à l'État : « D'aucuns travaillent à s'en libérer rapidement. Mais d'autres vivent encore très allègrement avec ce fardeau »²⁸.

LES PLANTATIONS EN 1931.

L'Archipel comptait en 1929, 797 Français et 205 Britanniques, 69 propriétés françaises et 16 britanniques, plusieurs de celles-ci étant d'ailleurs gérées directement par la maison Burns Philp²⁹. En 1934, la tendance était à la baisse : 763 Français et 190 Britanniques. Le nombre des propriétés restait toutefois sensiblement le même ; si beaucoup étaient à vendre, peu d'entre elles trouvaient des acquéreurs.

Le rapport Heilmann avait été précédé d'une enquête systématique effectuée en 1931 auprès de chaque plantation. A chaque colon, on avait demandé un historique et un bilan comptable, la situation de la main-d'œuvre, l'extension des superficies mises en valeur et les productions afférentes. Sur les 69 propriétés françaises, 54 répondirent.

Les résultats que l'on peut en tirer doivent être maniés avec précaution, dans la mesure où 17 propriétés qui n'ont pas répondu sont, soit de très petites propriétés de moins de 25 ha, sur

27. Rapport Heilmann, Archives ex-Résidence de France, Port-Vila, 24 mars 1934.

28. « La colonisation française aux Nouvelles-Hébrides », Yves Geslin, *Les Cahiers d'Outre-Mer*, tome I, n. 3, Bordeaux, juillet-septembre 1948.

29. Syndicat d'Étude des Intérêt Français aux Nouvelles-Hébrides, *op. cit.*

lesquelles l'activité agricole est secondaire, leur propriétaire étant en réalité un commerçant ou un salarié disposant d'une autre source de revenus, soit à l'inverse de très grandes propriétés, en faillite et reprises par la maison de commerce Ballande ou par la S.F.N.H., ces deux dernières sociétés ayant fait l'objet d'un traitement à part par le Crédit National.

L'échantillonnage récolté constitue malgré tout la meilleure information dont on puisse disposer sur les plantations de cette époque.

L'enquête révèle qu'en 1931, le cœur de la colonisation française constituait un bloc de 40 plantations dont la superficie revendiquée de chacune d'elles ne dépassait pas 500 hectares.

TABLEAU 4. — Répartition en taille : surface et main-d'œuvre.

Superficie des propriétés en ha	Nombre de propriétés	Main-d'œuvre vietnamienne	Main-d'œuvre mélanésienne	Total main-d'œuvre
moins de 50 ha	3	16	12	28
de 50 à 100 ha	8	23	60	83
de 100 à 500 ha	28	805	149	954
de 500 à 1 000ha	11	476	76	552
plus de 1 000 ha	4	477	450	927
TOTAL	54	1 797	747	2 544

Ce bloc de 40 propriétés représente la petite et moyenne colonisation enracinée dans l'archipel depuis les années 1890. En 1931, ces propriétés employaient 1 068 ouvriers dont près de 80 % de Vietnamiens (844 sur un total de 1 068 ouvriers), soit une moyenne globale de 28 ouvriers par plantation. Ce dernier chiffre est révélateur de l'échelle de la propriété coloniale. En revanche, 11 plantations employaient de 35 à 60 ouvriers et 4 d'entre elles plus de 100. Il s'agit des trois grandes sociétés subsistantes (« Naturel Frères », Russet, P.R.N.H.) et de la plantation Houchard ; dans ces dernières, la proportion des Mélanésiens est pratiquement l'égale de celle des engagés vietnamiens.

L'ensemble de ces propriétés revendiquaient au total 36 456 ha, dont 11 410 effectivement mis en culture (31,3 % du total) et 8 137 (22,3 % du total) en plein rapport. Si l'on se prêle encore au jeu des moyennes, ces chiffres nous indiquent une superficie de 675 ha par plantation, dont 211 plantés et 150 en rapport. Au niveau global de l'archipel, on s'aperçoit ainsi qu'après 40 années d'effort et malgré l'apport décisif de la main-d'œuvre vietnamienne, moins du tiers des surfaces revendiquées avait pu être réellement mis en valeur et moins du quart, si l'on considère les superficies en rapport.

Le rapport Heilmann nous révèle les chiffres de production, plantation par plantation. En

1931, l'année avait été mauvaise : un cyclone avait malmené et en partie détruit les plantations des îles du Nord. En outre une sécheresse catastrophique sévissait depuis 2 ans. Mais les chiffres obtenus révèlent des ordres de grandeur significatifs. La production agricole reste répartie entre 4 principales cultures d'exportation : le coprah, le cacao, le coton, le café. Le maïs qui joua un grand rôle dans les premières années de la colonisation est en revanche devenu une production négligeable. Si le coprah, avec 3 050 tonnes, apparaît de plus en plus comme la culture dominante, les spéculations sur le cacao (1 061 tonnes) et le coton (687,3 tonnes) se maintiennent et continuent à représenter la production principale de certaines propriétés. Le café ne semble, par contre, pas s'être remis de la maladie cryptogamique qui, à partir de 1910, dévasta les plants d'*arabica*.

On remarque que les plantations de taille petite ou moyenne sont aussi celles où l'effort de mise en valeur a été le plus intense (44 % des sols revendiqués sont cultivés) et la diversification des cultures la plus poussée (la production de coprah n'y représente que 40 % du tonnage produit). En revanche les plantations les plus grandes, supérieures à 500 ha, n'ont que 22,5 % de leurs sols utilisés, et l'orientation vers la monoculture du cocotier est bien plus avancée : la production du coprah y représentait 60 % pour les plantations comprises entre 500 et 1 000 ha et 72 % pour celles

de plus de 1 000 ha. La concentration des propriétés semble donc être allée de pair avec la monoproduction, tendance qui ne fera d'ailleurs que s'accroître après-guerre.

L'enquête révéla en outre un bilan budgétaire largement négatif : sur 54 propriétés, 4 affirmaient équilibrer leur budget et seulement 3 avouaient avoir réalisé un bénéfice en 1931. La crise avait en fait ruiné l'ensemble de la colonisation. La chute des cours du coton qui fut la plus dramatique tua définitivement cette source de revenus. Seul le coprah, culture simple mais dont l'économie impliquait une concentration plus grande des propriétés semblait être en mesure d'offrir un avenir. Le rêve d'une colonie de peuplement basé sur des exploitations petites ou moyennes, à économie diversifiée, était donc définitivement mort. A partir de cette date, la petite ou moyenne colonisation commença à apparaître, aux yeux même de l'Administration qui l'avait promulguée, comme un problème de plus en plus insoluble.

LES COLONS.

Dans une lettre personnelle écrite au Résident de France de l'époque, un colon, L. Javelier, écrivait le 25 novembre 1931³⁰ :

Monsieur l'Inspecteur des Colonies m'a demandé : « Comment vous expliquez-vous de vous être ainsi endetté ? » J'ai répondu :

« Nous avons eu d'abord les dépenses inhérentes à toute création de plantation, mais notre dette a doublé ensuite, car nous avons eu les Tonkinois — qui nous ont permis du reste de maintenir et surtout d'agrandir les plantations. Je prends ma plantation de Sakau en exemple. Premier frais de recrutement : 43 Tonkinois à 3 125 F chacun (frais d'introduction), soit une dette de 134 375 F, dont nous avons eu à payer depuis les intérêts. Nos Canaques étaient logés dans des paillotes, mais pour nos Tonkinois, nous dûmes construire en dur et à grand frais (maisons en ciment armé et toit en tôle)... me voici donc au total avec un découvert de 200 000 F qui ont porté jusqu'en 1931, environ 110 000 F d'intérêt à 11 % capitalisé. Si quelques-uns d'entre nous, au moment de la hausse des produits ont pu être prodigues, la généralité des colons a mis tous ses bénéfices dans l'agrandissement de leurs plantations, suivant en cela les conseils qui nous étaient donnés de toutes parts... »

Supportable les bonnes années, le coût de la main-d'œuvre importée ne l'était plus les mau-

vaises ; les colons qui s'étaient endettés pour l'obtenir étaient tous plus ou moins acculés à la faillite.

Les colons qui passèrent le mieux l'épreuve furent ceux qui provenaient d'une vieille souche paysanne. Arrivés jeunes et pauvres dans l'archipel, ils s'y étaient établis pour de bon et avaient apporté à leur entreprise un sens de la « survie » et une capacité d'adaptation souvent étonnants. Leurs récits destinés à l'Inspecteur du Crédit nous éclairent sur leurs difficultés passées et actuelles. La misère y est souvent présente — certains ne s'en sortirent jamais — mais on y pressent presque toujours une passion « paysanne » pour la terre de l'Archipel et comme un enchantement devant la beauté tour à tour tragique et idyllique de sa nature. Pour la plupart, ces hommes étaient venus aux « colonies » dans l'espoir d'une vie meilleure ; en réalité, ils rencontrèrent le paludisme, qui en tua beaucoup, la solitude et l'endettement, très rarement la véritable richesse.

L'un des premiers colons à s'établir sur le canal du Segond à Santo fut Paulin Ratard en 1901. Il avait alors 19 ans et pour tout capital une caisse contenant quelques vêtements et des outils. Le canal était alors désert, il était seul.

« J'arrivais avec un contrat passé avec la S.F.N.H. Elle devait me fournir une avance de 5 000 F en marchandises, sans aucune spécification des bénéfices qu'elle devait prélever. Mais la société tomba en faillite très peu de temps après... J'avais toutefois obtenu d'elle deux travailleurs indigènes, engagés de 3 ans... Comment ai-je vécu ? Avec les produits de la brousse — la chasse — et un jardin. Pour payer mes engagés, il me fallait de l'argent. J'achetai d'abord une pirogue à des indigènes de Malo que j'échangeai contre les effets trop chauds que j'avais rapportés de France. La pirogue me permit d'aller faire du coprah sur de vieux cocotiers indigènes et d'apporter aussi des cochons sauvages que j'attrapais vivants et revendais peu cher. Lorsque j'ai pu avoir 200 F d'économies, j'achetai, en payant la moitié cash, une baleinière de 4,5 m de long que je surélevai de 2 bordées. Avec elle, je voguai jusqu'à l'île d'Aoba ; là-bas une truie de moyenne grosseur se vendait 20 francs et un mâle un peu plus. La baleinière en gagne une autre, plus grande et pontée. Le sort s'améliorait... »

Quelque temps plus tard, trois autres jeunes gens débarquaient ensemble sur le canal : Auguste Houchard, Jean Dedieu, qui arri-

30. Archives ex-Résidence de France, dossier Rapport Heilmann.

vaient en précurseur, peu avant sa propre famille, et Saint-Martin.

« Le bateau », raconte Houchard, « nous a débarqués sur la plage de Luganville à 4 heures de l'après-midi. A la tombée de la nuit, Saint-Martin est parti à pied voir les colons Ratard et Russet, installés plus loin. Pendant son absence, nous avons cousu les draps de lit de Dedieu pour se faire une tente. Comme il faisait un beau clair de lune, à 3 heures du matin, nous avons, Dedieu et moi, commencé à débrousser. A 8 heures, Saint-Martin est arrivé accompagné de Ratard et Russet qui venaient nous donner la main avec les quelques boys qu'ils possédaient... »

Chacun se répartit bientôt sur sa concession de 25 ha, obtenue de la S.F.N.H. et débroussa comme il pût. Houchard attrape alors les fièvres, mais il n'a pas de quinine et se débat seul contre la maladie. Il envoie un message à son plus proche voisin, Beaujeu, un colon qui vient de s'installer de l'autre côté de la rivière « Renée ». Celui-ci vient aussitôt le chercher dans une pirogue, qu'il n'avait pourtant pas achevé de construire. Les deux jeunes gens décident de s'associer « ... ne connaissant que très peu le pays, nous pensions faire peut-être quelque chose à nous deux ». L'apport de Beaujeu dans l'association se composait « d'un champ de manioc, d'un cochon et d'une chèvre », celui de Houchard de 1 000 Francs en marchandises.

Tous ces colons s'en tirèrent grâce à leur commerce de cochons avec les gens d'Aoba. L'argent qu'ils gagnaient ainsi leur permettait ensuite d'aller engager des équipes de travailleurs à Vao (Nord Malakula), qu'ils ramenaient chez eux au bout de 2 semaines. Comme l'explique Georges Dedieu dans son propre récit :

« Le principal pour tous les colons, c'était d'avoir un bateau de façon à pouvoir aller dans les îles recruter des Canaques et les avoir pour une assez longue durée, 2 et 3 ans. Tous les colons n'étaient pas plus fortunés que mes parents : mon père était ouvrier et sans aucune fortune. Le peu que nous avions comme économie fut englouti dès le départ par l'achat de quelques tôles... » Encore était-il relativement fortuné, Jean Jacquier, arrivé en 1923 sur le canal, raconte :

« Je me construisis un petit abri en paille où je commençai à élever de la volaille. Cinq indigènes de l'île venaient de temps à autre, le temps que je pouvais les payer et les nourrir.

La plupart du temps, j'étais seul. J'allais dans la brousse faire quelques kg de coprah et je faisais de la pêche. J'allais vendre le tout à Santo... Lorsque je trouvais un moyen de transport, je pus me procurer quelques espèces et marchandises... Je commençai alors à défricher par petits lots... »

Julien Chapuis, arrivé sur le canal du Sejon en 1912, explique de son côté : « Les gens de Santo étaient chez eux. A la moindre réprimande ou à un petit supplément de travail — même rémunéré —, au moindre mécontentement, ils cessaient tous le travail et repartaient dans la tribu. Au bout de quelques semaines, lorsqu'ils manquaient de tabac ou de calicot, ils revenaient... Je me trouvais alors bien obligé de reprendre cette main-d'œuvre... Cette façon de travailler était fort préjudiciable. Ils me quittaient parfois au moment où j'en avais le plus grand besoin, soit en plein débroussage, soit au moment de planter... »

Ces colons se nourrissaient mal. Le paludisme les minait. Lorsqu'ils se marièrent, leurs femmes européennes ne supportèrent ni le climat, ni cette lutte de tous les instants, ni surtout la mort de leurs enfants. Chapuis, Ratard, Dedieu, Gané, virent ainsi mourir plusieurs de leurs enfants, car il n'y eut aucun poste médical à Santo jusqu'au début des années 1930. Pourtant la plupart réussirent, multipliant par 10 et parfois plus, la superficie des concessions de 25 ha qu'ils avaient reçues au départ.

Quelles étaient leurs relations avec la main-d'œuvre mélanésienne ? Tous ceux qui précisément réussirent affirment qu'elles étaient bonnes, notamment Chapuis, qui en tire la conclusion : « Il faut respecter les mœurs et les coutumes des Indigènes, les payer régulièrement, les rapatrier régulièrement, lorsque leur engagement est terminé et ménager autant que possible leur susceptibilité. En un mot, le colon doit être souple et diplomate pour pouvoir arriver à conserver et renouveler son contingent. »

Un autre colon, Georges Renevier, arrivé de France à 14 ans, reparti à 19 sur le front d'Europe en 1914, où, comme il l'écrit : « Je ne pensais pas sortir vivant de la fournaise qu'a été cette guerre », obtint à son retour une concession en tant qu'ancien combattant sur l'île d'Aoré. En 10 ans, il mit en plantation 120 ha : « Je partageais le même repas que mes boys et la hache à la main, nous faisons le même travail... Heureusement l'indigène se contente de peu, bien des fois le repas du midi

consistait en fruits sauvages cueillis dans la forêt. Je n'avais pas d'argent. Parfois ils attendaient d'eux-mêmes la récolte pour être payés. L'indigène comprenait les difficultés du colon... — chose qu'il est impossible d'attendre de l'Indochinois — ... »

Si tous écrivent en effet que l'arrivée des travailleurs vietnamiens leur apporta la prospérité — l'année 1927 ayant représenté en quelque sorte l'apogée de la courbe — la plupart affirment malgré tout qu'ils avaient de meilleurs rapports avec les Mélanésiens. « L'indigène n'a pas, comme l'Indochinois, la haine des races » peut-on lire sous la plume agressive d'un autre colon. En 1930, lorsque les Vietnamiens qu'ils ne pouvaient plus payer commencèrent à repartir, ces colons se retournèrent vers les groupes mélanésiens avec lesquels ils étaient en relation. Ils constatèrent alors que la crise économique qui frappait les uns et les autres engendrait des réponses différentes. Face à la chute des cours, les colons tendaient en général à arrêter les défrichements et à ne pas ramasser les récoltes qu'ils jugeaient peu rentables. Inversement les Mélanésiens augmentaient leur production, étendaient leurs superficies plantées et revenaient plus facilement s'engager sur les plantations. Le responsable des P.R.N.H. de Norsup, Caillard, qui avait toujours eu de grands problèmes de recrutement de main-d'œuvre mélanésienne, le constate dans son propre rapport : « En ce moment, nous avons recours à la main-d'œuvre indigène chez qui on note depuis la crise une tendance très nette à offrir ses services ». Il semble en effet qu'engagés dans un esprit non-capitaliste dans l'économie commerciale, les Mélanésiens se soient adaptés à la crise en produisant plus. Ne travaillant pas en effet pour réaliser un profit mais pour satisfaire des besoins, ils ajustaient leur production en fonction de ceux-ci. La tendance générale semble donc avoir été — du moins à cette époque — de travailler moins, lorsque les cours étaient élevés et inversement de travailler davantage lorsqu'ils étaient bas. La somme de travail nécessaire à la réalisation de leurs objectifs variait en effet selon les cours auxquels on achetait leurs produits. La meilleure disposition des Mélanésiens durant la crise contribua à sauver un grand nombre de planteurs entre 1930 et 1935.

Mais tous les colons n'étaient pas de la même trempe que ceux que nous venons de citer. La capacité d'adaptation aux situations,

l'esprit d'entraide des premiers temps, la volonté de s'enraciner dans l'archipel — on se rappelle qu'Houchard, se souvenant des jours où il grelottait sous sa paillote miné par les fièvres, écrivait : « Je ne voulais plus quitter ce pays » —, toutes ces qualités de pionniers n'étaient pas le lot de tous les colons. Certains, comme on les appelait alors dans l'archipel, étaient seulement des « oiseaux de passage », Métropolitains ou Calédoniens, sans expérience agricole, arrivés souvent en tant qu'employés des maisons de commerce locales, ils s'étaient lancés dans l'aventure des plantations dans l'espoir d'y faire une fortune rapide. « Spéculateurs plus que colons », vite mégalomanes et s'endettant plus que nécessaire, ils ne pouvaient qu'échouer à la première difficulté. Dès le début de la crise, les plantations qu'ils avaient créées firent faillite ainsi que la plupart des grandes sociétés dont ils formaient le personnel d'encadrement. L'Administrateur, Yves Geslin, qui fut en poste à Santo, tire de l'aventure sa propre conclusion, en la situant dans l'étrange contexte du Condominium franco-britannique³¹ :

« Dur, malsain et sinistre par endroits, ce pays ne s'est ouvert qu'à des durs. Les colons qui ont réussi, ceux de la vieille école... n'étaient pas précisément des enfants de chœur. Si chacun se croit bien renseigné sur ses propres droits, il ne l'est que fort peu sur ceux du voisin et il ne s'en soucie que dans la mesure où il est en état de les faire respecter. Enfin la présence dans le pays d'une population et d'une administration anglaise... donne aux problèmes qui s'y présentent une tonalité particulière. C'est ainsi que le colon qui sollicite un permis de recruter ne manque jamais de glisser un mot sur la nécessité de maintenir l'agriculture française à un niveau honorable. En difficulté avec le contrôle des changes, il prétendra qu'il ne faut pas gêner le commerce français. Intérêt national et intérêts privés se confondent plus ou moins... »

LE SURGISSEMENT DE LA MODERNITÉ.

Plus que le « Crédit National », ce fut la seconde guerre mondiale qui redonna un véritable second souffle à la colonisation. La présence, entre 1942 et 1945, des immenses bases de l'armée américaine à Santo et Port-Vila offrit soudainement un marché inespéré.

31. Yves Geslin, 1948, *op. cit.*

Les Mélanésiens de tout l'archipel se précipitèrent dans ces deux îles pour jouir de cette manne fabuleuse, mais les colons — grâce au commerce — ne furent pas les derniers à en profiter. Beaucoup d'entre eux ouvrirent des buanderies, des débits de boisson, des restaurants improvisés dont le « steak-frites » composait le menu principal, certain aussi se lancèrent dans le commerce, illégal mais prospère, de la contrebande d'alcool :

« Imaginez Santo, raconte encore Y. Geslin, une trentaine de plantations éparpillées sur 50 km de côté. Sans route, sans beaucoup d'administration, sans vie sociale. En quelques mois, cette région est transformée en un immense camp retranché, où les ateliers, j'allais dire les usines, voisinaient avec les aérodromes, à l'horizon duquel s'étalait, majestueux le plus grand dock flottant du monde. Camp brillamment illuminé le soir, avec des centaines de navires de toutes sortes sur rade, vivant dans le tintamarre d'une circulation automobile extraordinaire... et dans ce camp, grouillant d'une vie intense, quelques centaines de civils qu'on avait négligé d'expulser, errant sans but le jour, gagnant, le soir venu, des dollars à ne savoir qu'en faire »³².

L'élevage sollicité à un point extrême et qui jusque-là était resté sur les plantations une activité marginale commença à se développer, de même les cultures maraîchères. L'archipel colonial, encore immergé dans les mentalités et dans la technique du XIX^e siècle plongea brusquement dans la modernité du XX^e siècle triomphant. L'introduction du bull-dozer, de la jeep, des camions tout terrain, des barges de débarquement, l'ouverture de routes nouvelles, de ponts, d'aérodromes, les énormes stocks et surplus de matériel dont une partie resta dans les mains des colons malgré l'ordre de leur destruction à la fin de la guerre, tous ces éléments provoquèrent un formidable changement dans les mentalités et façons de travailler.

L'âge d'or américain se prolongea par la fantastique hausse des cours mondiaux lors de la guerre de Corée. Il semblait alors que « l'abondance » était à nouveau à portée de main. On raconte que dans la cour de l'hôtel Rossi à Port-Vila, les colons français célébraient la montée des cours du coprah en donnant des seaux de champagne à boire à

leurs chevaux. Mais l'euphorie des cours passa et les problèmes revinrent.

La guerre française d'Indochine devint de plus en plus violente et idéologiquement marquée, renforçant l'esprit de non-collaboration des ouvriers vietnamiens, pour la plupart ralliés au Vietminh. Ils obtinrent peu après la guerre la liberté de résidence et d'activité qu'ils revendiquaient. « On peut dire qu'en fin 1946, les Vietnamiens avaient acquis aux Nouvelles-Hébrides un statut politique et administratif semblable à celui des Européens » affirme Yves Geslin³³. N'étant plus « attachés » aux plantations, ils purent s'organiser librement ; la plupart se groupèrent en équipe de 20 ou 30 travailleurs, négociant à égalité un « contrat d'entreprise » avec le planteur qui leur reversait en général 40 à 50 % du prix du produit marchand, plus la nourriture³⁴. D'autres se lancèrent dans le maraîchage à leur compte, devinrent artisans, commerçants ou bien chauffeurs de taxi. A partir de 1953, enfin, ils obtinrent le droit au rapatriement qu'ils réclamaient ; 1 547 quittèrent le pays définitivement, les derniers partirent en 1963 ; 411 choisirent de rester, pour la plupart des catholiques opposés politiquement au Vietminh. Ils obtinrent par la suite la nationalité française et ne tardèrent pas à se fondre grâce à de nombreux mariages mixtes avec le reste de la communauté expatriée.

LA FIN DU RÊVE.

En 1952, un rapport officiel de la Résidence de France indiquait qu'il manquait toujours 1 000 ouvriers pour la mise en valeur des plantations coloniales. La main-d'œuvre mélanésienne ne dépassait pas ce chiffre inextensible d'environ 3 500 ouvriers. Certains planteurs se tournèrent vers la main-d'œuvre océanienne : 30 Tahitiens, 192 Wallisiens furent engagés par les planteurs français. Une plantation de Santo fit même venir 28 ouvriers agricoles du Nord de l'Italie, mais ils quittèrent très vite les plantations pour créer des entreprises privées de construction qui devinrent prospères. Les plantations britanniques de leur côté engagèrent 200 ouvriers gilbertains. Mais tous ces apports restaient insuffisants.

En réalité, un vent de décolonisation soufflait partout dans le monde et les colons

32. Yves Geslin, *op. cit.*

33. Yves Geslin, *op. cit.*

34. « Les Nouvelles-Hébrides », *La Documentation Française*, Notes et Études Documentaires, n. 1948, Paris, mars 1954.

avaient cessé de croire en leur propre avenir. Ils ne cherchaient plus à étendre leurs plantations, ou même à les renouveler, encore moins à investir à long terme. Ils prenaient les ouvriers qui se présentaient chez eux et cherchaient seulement à tirer à moindres frais le maximum de revenus de leurs plantations existantes. La génération qui avait vécu la guerre ne se renouvela pas et n'eut que peu d'héritiers, ses fils partirent ou préférèrent entrer dans les emplois ouverts à Port-Vila dans le commerce et l'Administration.

Tout au long des années d'après-guerre pourtant, le volume des exportations agricoles de l'archipel continua à croître en tonnage et en valeur, mais la croissance de la production était surtout due aux planteurs mélanésiens. On estimait déjà en 1939 que près du tiers du coprah de l'archipel — 15 000 tonnes — provenait des plantations mélanésiennes. En 1952, la production qui atteignait 27 000 tonnes de coprah était pour plus de la moitié aux mains des Mélanésiens ; ils produisaient 15 000 tonnes contre 12 000 pour les planteurs européens³⁵. A partir de cette date, la disproportion ne cessa de s'accroître.

En 1960, la colonisation française se composait de 90 propriétés, les plantations anglaises étaient restées au nombre de dix ; ces propriétés produisaient environ 12 000 tonnes de coprah et cultivaient près de 20 000 ha, 62 d'entre elles employaient de 1 à 25 salariés ; 27 employaient de 26 à 100 travailleurs, une seulement (la P.R.N.H. de Norsup) en utilisait plus de 100³⁶. Cette colonisation restait donc dans sa majorité formée de petites et moyennes plantations, cette tendance semblait même s'être encore renforcée depuis 1931.

« Habités à la main-d'œuvre indochinoise, puis aux profits que leur laissaient des trafics divers avec les forces américaines, bénéficiant enfin du boom oléagineux entraîné par la guerre de Corée, les colons néo-hébridais ont, dans leur majorité du mal à s'adapter à la conjoncture actuelle » concluait en 1960 un rapport pessimiste de la Résidence de France, qui regrettait l'absence de véritable mécanisation et recommandait une plus grande concentration des propriétés. Le Gouvernement français avait alors cessé depuis longtemps d'encourager toute nouvelle immigration de colons dans l'archipel. Il n'y eut en fait, après guerre, que très peu de créations ou d'exten-

sions de superficies, cultivées, ni même d'investissement notable dans l'économie coloniale. François Doumenge résume en termes désabusés la situation de l'économie de plantation telle qu'elle se présentait à la fin des années 1960 : « Les grands ensembles de plantation ne trouvent plus en eux-mêmes les possibilités de se renouveler. L'orientation générale des planteurs privés vers l'élevage, comme valorisation des plantations déclinantes, aussi bien que des nouveaux périmètres conquis sur la brousse, montre bien que l'on se trouve sur la voie qui conduira à une forme de plus en plus extensive de l'occupation du sol ». Le même auteur concluait : « L'Administration française ne considère plus la plantation comme le seul moyen d'affirmer et de consolider sa présence »³⁷.

La demande croissante de viande sur le marché mondial à la fin des années 1960, ses prix relativement élevés et ses exigences bien moindres en main-d'œuvre paraissaient en revanche offrir des conditions favorables à une relance. La plupart des colons tâchèrent de mieux gérer l'élevage sous-cocoteraie, tenu jusque-là pour une activité non-commerciale (« tondeuse à gazon » et ressource domestique de viande fraîche). Certains d'entre eux s'orientèrent vers la création de véritables « stations » d'élevage avec des pâturages régénérés ou améliorés pouvant contenir jusqu'à 4 têtes à l'hectare. Les extensions en superficie de la colonisation européenne au détriment de ce que l'on appelait le « black bush » — ou forêt non défrichée — se firent alors toutes sous la forme de pâturages, notamment à Santo. Ces défrichements opérés au bull-dozer firent naître de nouveaux mouvements de résistance de la part de groupes mélanésiens, qui commencèrent à exprimer leur contestation en termes politiques : le Nagriamel de Santo en surgit. En dépit des oppositions diverses, environ 4 000 hectares de pâturages furent ouverts à la spéculation et de nouvelles sociétés se créèrent dans ce mouvement, notamment la C.E.P. (Compagnie d'Élevage du Pacifique). La S.F.N.H. de son côté reconvertissement massivement ses plantations de Santo et de Malo dans cette nouvelle direction.

Le cheptel bovin doubla : estimé à 45 000 têtes en 1960, il passa au milieu des années 70 à plus de 100 000, dont les deux tiers élevés en « stations » d'élevage européennes et pour près de la moitié réparti dans la seule île de Santo³⁸.

35. Selon un rapport de la Résidence de France de 1952.

36. « Note sur le problème de la colonisation aux Nouvelles-Hébrides », 20 pages dactylographiées, Archives ex-Résidence de France à Port-Vila, 1960.

37. F. Doumenge, *op. cit.*

38. Rapport du Service de l'Agriculture et de l'Élevage, Port-Vila, 1975.

De nouvelles races, comme le charolais et le limousin, furent introduites par le Service Vétérinaire dominé par les Français, les Anglais préférant quant à eux, le brahmane. Ces nouvelles races, croisées avec les animaux locaux rustiques et bien adaptés, donnèrent des résultats intéressants. Toutefois les exportations de viande n'arrivèrent pas à percer véritablement sur le marché mondial ; la concurrence internationale redevenue vive, certains problèmes sanitaires, l'inorganisation et l'absence de régularité des communications inter-îles, l'éloignement des grands centres de consommation extérieurs, découragèrent finalement les espoirs que l'élevage avait fait lever. A l'approche de l'Indépendance, le troupeau bovin ne progressait plus et les revenus de l'élevage étaient loin d'avoir offert un réel substitut à la production de coprah : en 1979, les exportations de viande, en boîtes ou en carcasses, ne représentaient encore que 6,9 % des exportations en valeur de l'archipel³⁹.

A l'approche de l'Indépendance, alors que les plantations européennes étaient sur le déclin, la production mélanésienne de coprah ne cessait au contraire de se développer : en 1980, elle représentait 71,8 % de la production totale de Vanuatu, tendance qui se renforça encore par la suite⁴⁰.

TABLEAU 5. — Production en tonnes des exploitations mélanésiennes et des plantations de type colonial 1977-1983¹.

Année	Plantations « coloniales »	Plantations mélanésiennes	Total
1977	14 099	30 205	44 304
1978	12 632	34 328	46 960
1981	12 986	33 011	45 997
1982	10 484	23 772	34 256
1983	8 648	29 255	37 903

1. Source : Statistics Office, Port-Vila, 1984.

L'Indépendance de Vanuatu survenue en juillet 1980 fut précédée par quelques années de réelle tension. La contestation locale des terres aliénées par la colonisation et surtout de tout nouveau défrichement ayant eu lieu après la guerre, se mua en revendication politique. Les plantations étaient d'autant plus vulnérables

qu'elles étaient de petite taille, isolées et tenues par un seul colon. Constamment harcelées, les dernières plantations d'Epi, Ambrym, Pentecôte, ou de la côte Est de Malakula furent alors progressivement abandonnées. La tentative de sécession du mouvement Nagriamel à Santo en 1980 et le soutien que lui apportèrent la plupart des colons, européens ou métis européens, de la ville de Luganville provoquèrent, lors de la reprise de la ville par le gouvernement de Vanuatu, l'expulsion immédiate de ces derniers vers la Nouvelle-Calédonie : 124 « planteurs » ou assimilés de Santo furent alors interdits de séjour au Vanuatu, auxquels il faudrait joindre le non-renouvellement des permis de séjour annuels qui s'échelonnèrent par la suite, mesure qui frappa aussi les Tahitiens et la communauté wallisienne. La ville de Luganville et l'île de Santo furent vidées de la quasi-totalité de leur population non-mélanésienne, à l'exception toutefois de la communauté chinoise. En revanche, la plupart des planteurs de Vaté ne furent pas inquiétés.

A l'Indépendance, toutes les terres des planteurs furent déclarées propriétés mélanésiennes et patrimoine inaliénable des propriétaires coutumiers. Entre les « aliénateurs », terme officiel désignant les colons qui étaient restés ou d'éventuels nouveaux investisseurs et les propriétaires traditionnels du sol, des baux de 50 ou même de 75 ans pouvaient toutefois être signés. La lenteur de la procédure représenta toutefois un handicap souvent décourageant, d'autant que de nombreux conflits internes éclatèrent entre groupes mélanésiens portant sur l'identité réelle des propriétaires coutumiers⁴¹. Le sort des dernières plantations reste en suspens, notamment à Vaté. Paradoxalement dans un sens, on peut remarquer que les anciennes propriétés européennes qui se sont le mieux maintenues dans le cadre du nouvel État indépendant, sont les sociétés anonymes à structure capitaliste. La petite ou moyenne colonisation, en revanche, semble avoir été la première visée et la première à disparaître.

PLANTATIONS EUROPÉENNES ET SOCIÉTÉ MÉLANÉSIENNE.

Les Mélanésiens et les planteurs furent-ils en conflit continu, conflit que l'on pourrait

39. *The mid-term review of Vanuatu's first national Development plan*. National Planning and Statistic Office, déc. 84, Port-Vila.

40. Le vieillissement de la cocoteraie européenne représentait d'ailleurs l'une de ses principales caractéristiques : en 1984, les rapports officiels estimaient qu'à Vaté 59 % des cocotiers de grandes plantations avaient plus de 50 ans d'âge et se trouvaient de fait à la veille de leur mort physiologique.

41. *The mid-term review of Vanuatu's first national Development plan*, 1984, *op. cit.*

assimiler à un conflit de classes de type colonial⁴² ou bien les uns et les autres trouvèrent-ils avec le temps un intérêt réciproque ou encore une convergence d'intérêts et de besoins comme le soutient Howe⁴³ ?

La première période de colonisation fut souvent marquée par les actes violents et les mauvais tours des recruteurs sans scrupules, déversant vers les plantations des engagés dupés ou « malgré eux »⁴⁴. Ce qui peut être dit des plantations de l'archipel peut d'ailleurs l'être tout autant du recrutement de la main-d'œuvre vers le Queensland. On constate toutefois que le système de recrutement marcha en général très mal au Vanuatu. C'est d'ailleurs précisément parce qu'ils ne pouvaient ni recruter, ni retenir chez eux une main-d'œuvre mélanésienne suffisante que les colons européens demandèrent à importer la main-d'œuvre vietnamienne. Entre « coolies » et « chefs blancs » comme les appelle le « Syndicat des Intérêts Français aux Nouvelles-Hébrides » dans son rapport de 1930, il y eut bien alors une relation de type « conflit de classe ».

Les Mélanésiens se trouvaient dans une situation tactiquement meilleure. Ils étaient chez eux : ils avaient des alliés actifs dans la personne des missionnaires ; leur engagement dans le monde de la plantation n'était pas obligatoire. Ils ne participaient encore que partiellement à l'économie commerciale, de telle sorte qu'ils ne dépendaient pas du salariat pour assurer leur subsistance et se lancèrent très vite dans les plantations de cocotiers et de cacaoyers pour couvrir leurs nouveaux besoins économiques. En d'autres termes, les Mélanésiens, s'ils étaient politiquement dominés n'étaient pas économiquement aliénés, si bien qu'ils ne devinrent jamais entièrement des prolétaires. Un schéma de type « lutte de classe » n'aurait pu surgir qu'à partir d'un déracinement total — culturel et territorial — de la population mélanésienne. Il n'eut pas lieu et si plus tard, une certaine « prolétarisation »

est apparue, loin de s'être produite dans les plantations coloniales, elle est apparue dans les villes⁴⁵.

Dans la plupart des îles de l'Archipel colonial, le visage européen était à deux faces : la Mission, d'un côté, la plantation, de l'autre, ou si l'on préfère les termes du bislama mélanésien, la *Skul* (les missionnaires) et les *Masta* (les planteurs). Les uns et les autres représentaient les deux visages de la modernité blanche, faces opposées, mais néanmoins liées : le christianisme missionnaire était en effet le contemporain du capitalisme colonial. La société blanche n'était donc pas homogène mais faite de contradictions, qui dans le microcosme du Condominium donnèrent d'étranges alchimies : Français face aux Britanniques, Catholiques face aux Protestants, missionnaires face aux planteurs. Le point extrême de la contradiction apparaissait lorsque tous les éléments du « système blanc » venaient se réunir en couples opposés : « planteurs-catholiques-français » contre « missionnaires protestants-anglais ».

Dès le départ, les missionnaires « anglo-celtes » s'opposèrent aux planteurs « franco-celtes »⁴⁶. Ils dénoncèrent les pratiques du recrutement et s'opposèrent, parfois même physiquement, aux départs de leurs convertis vers les plantations. Ce fut le cas à Tanna où l'île, du temps de sa domination par les pasteurs presbytériens, était interdite aux bateaux des recruteurs français. Le pasteur Nicholson et ses fidèles avaient alors coutume d'éloigner à coups de carabine Winchester les chaloupes des recruteurs qui se risquaient vers leurs rivages⁴⁷. Les plantations françaises, quant à elles, étaient décrites dans la littérature missionnaire comme des « lieux d'enfer »⁴⁸, des lieux de perdition pour les âmes comme pour les corps. La querelle aurait peut-être été moins chargée d'émotion, si les planteurs et les missionnaires avaient été de même identité et de même religion, mais ils se seraient de toute façon

42. Problème posé par M. Panoff, 1979, *op. cit.*

43. « Tourists, sailors and labourers », K. Howe, *Journal of Pacific History*, vol. 11, n. 1-2, 1976 (cité par Panoff, 1979).

44. Les lettres de James Fletcher, republiées en 1979 en français sous le titre *Iles de Paradis, Iles d'Illusions* sont d'une lecture éloquent sur le monde colonial au début des années 1910. On se reportera aussi à *Savage civilisation* de T. Harrison ou encore aux extraits des témoignages d'officiers de marine de la Commission Navale Mixte cités dans *L'Arbre et la Pirogue* publié aux Éditions de l'ORSTOM (J. Bonnemaïson), Travaux et Documents, n. 202, 1986.

45. Bedford, 1963, *op. cit.*, ainsi que *Système de migration et croissance urbaine*, J. Bonnemaïson, ORSTOM, Paris, 1977 et J.-M. Philibert, « Adaptation à la récession économique dans un village péri-urbain de Vanuatu », *Journal de la Société des Océanistes*, n. 79, Paris, 1984.

46. La plupart des missionnaires protestants étaient d'origine écossaise, du moins dans le cas des presbytériens. Beaucoup de colons par ailleurs provenaient de la France de l'Ouest ou du Nord. La « tribu anglo-celte » n'était donc pas si éloignée de sa cousine « franco-celte »...

47. *Un siècle et demi de contacts culturels à Tanna*, J. Guiart, Publication de la Société des Océanistes (1966) et *Les Hommes-Lieux*, J. Bonnemaïson, ORSTOM, 1986, « Travaux et Documents », n. 202, 1986.

48. T. Harrison, *op. cit.*

difficilement entendus, tant leurs objectifs étaient opposés. Les missionnaires voulaient recréer, à l'ombre de leurs temples, des sociétés bibliques stables et enracinées, organisées sur le modèle du « village chrétien » ; les planteurs souhaitaient une société mobile et déracinée, insérée dans les circuits de production et de consommation qu'ils contrôlaient. Au modèle du « village-mission » s'opposait par conséquent le contre-modèle du « village-plantation ».

Mais les sociétés mélanésiennes étaient, elles aussi, pétries de forces contradictoires ; des réseaux d'alliance et d'antagonisme traversaient ce monde d'île et d'archipel, se poursuivant parfois sur de très longues distances. Bien qu'ils se rattachent pour l'essentiel à un univers culturel identique, les gens de l'intérieur des îles — en bislama les « Manbus » — entretenaient des relations d'antagonisme fréquentes avec ceux du bord de mer — en bislama les « man sol wora » —. Les premiers Européens n'eurent de véritable contact qu'avec les groupes côtiers ; qu'il fût santalier, recruteur ou missionnaire, aucun Européen ne se risquait jamais loin des plages pour des raisons évidentes de sécurité. La première ligne des collines dessinait la frontière d'un monde secret et inquiétant, d'autant plus hermétique que l'île était grande et l'opposition entre les deux groupes de population, profonde.

Les gens du bord de mer, plongés dès le milieu du siècle dernier dans un univers de contact intense, en subirent les premiers les chocs successifs : choc des épidémies, mais aussi impact culturel et économique. Ils furent les premiers à partir travailler sur les plantations européennes du Queensland, puis de l'archipel et se familiarisèrent très vite avec l'univers mental et matériel des Européens. A partir d'une période variable selon les îles, la précocité et l'intensité du contact, la grande majorité des Mélanésiens des rivages se convertit au christianisme. Ils choisirent alors de créer leurs propres plantations commerciales. Le cocotier devint un « arbre politique ». Les Mélanésiens le plantèrent, comme en Aoba, pour marquer leurs droits sur le sol et empêcher de la sorte une éventuelle aliénation foncière, mais leur but était aussi de s'insérer dans la nouvelle économie sans passer par le salariat sur les plantations européennes⁴⁹. Leur

conversion au christianisme protestant au début du siècle coïncida avec l'engagement dans l'économie de plantation. Comme l'a souligné l'anthropologue M. B. Allen, le slogan « Christ and Coconuts » anima toute une génération.

Les gens de l'intérieur des grandes îles vécurent en revanche cette première période de contact avec le monde européen dans un isolement plus ou moins volontaire. Face aux vents de la modernité qui semblait de plus en plus favoriser les groupes côtiers, ils se replièrent sur eux-mêmes, dans l'immanence et la relative quiétude de leurs territoires-sanctuaires. Traditionnellement opposés au monde du rivage par de très anciennes frontières⁵⁰, ils supportaient difficilement de voir leurs anciens rivaux accaparer le discours et les marchandises de la nouvelle modernité. L'hégémonie des groupes du rivage était en effet tout autant culturelle — les chrétiens du littoral portaient à la conquête spirituelle des païens de l'intérieur — qu'économique ou politique — les *manbus* devaient passer par le bon vouloir des *man sol wora* pour avoir accès à l'argent et aux marchandises des Blancs. Dans certaines îles, comme à Pentecôte, certains groupes de l'intérieur devaient payer une taxe aux chrétiens du littoral lorsqu'ils passaient par leur territoire pour venir vendre du coprah. Dans la première partie du XX^e siècle, de véritables guerres éclatèrent entre les deux groupes de population, notamment à Tanna où cette guerre est connue sous le nom de « Shipimanwawa »⁵¹, mais aussi à Pentecôte et Malakula. A Santo, la plus grande île du groupe, les « coutumiers païens » rompirent toute relation, ou presque, avec les rivages chrétiens : la ligne de peuplement intermédiaire qui généralement permettait le contact entre les uns et les autres disparut. La séparation géographique et culturelle qui s'était ainsi creusée ressurgit au grand jour avec la création du mouvement « Nagriamel », qui, face à la « modernité chrétienne », regroupa les *manbus païens* sous l'autorité charismatique de Jimmy Stevens.

A partir des années 1920 et jusqu'à la fin de la période coloniale, la plupart des plantations coloniales n'eurent de recrues sûres qu'au sein de ces groupes coutumiers peuplant le centre des grandes îles. Ce fut le cas par exemple des plantations Ratard et Neting à Santo, dont la

49. « The establishment of Christianity and cash cropping in a New Hebridean community », M. R. Allen, *Journal of Pacific History*, n. 3, 1968, Canberra, ou encore J. Bonnemaïson : *L'Arbre et la pirogue*, tome I, *op. cit.*, et « Espaces et Paysages agraires dans le Nord des Nouvelles-Hébrides ». *Journal de la Société des Océanistes*, n. 44 et 45, 1974, Paris.

50. J. Bonnemaïson, *L'Arbre et la Pirogue*, 1986, *op. cit.*

51. J. Bonnemaïson, *Les hommes - Lieux*, 1986, *op. cit.*

plupart des ouvriers provenaient en 1974 des mêmes villages du Centre de Pentecôte⁵² ou encore des plantations françaises de Vaté dont la plupart des travailleurs étaient originaires des villages coutumiers de Tanna. Ces groupes *manbus* avaient, comme ils le disaient, ouvert une « route » entre leurs propres territoires et telle ou telle plantation. Leur migration reprenait sous la forme nouvelle de la mobilité circulaire, le modèle du voyage traditionnel en pirogue qui, d'île en île, chemine en circuit fermé sur les routes de l'alliance.

Les relations entre les planteurs européens et leurs travailleurs mélanésiens n'étaient donc pas seulement économiques : elles pouvaient aussi déboucher sur des relations d'alliance tactique fort complexes. Dans les failles du système colonial vinrent jouer, en les élargissant, les contradictions internes de la société mélanésienne. Le « creuset culturel » de la plantation coloniale n'était pas le seul univers moderne qui puisse s'offrir aux Mélanésiens ; la plantation était un élément parmi d'autres de l'échiquier politique local. Face à l'alternative, missions ou plantations, la plupart des groupes mélanésiens jouèrent un côté contre l'autre et parfois l'un et l'autre, entrant ainsi dans une relation politique complexe, faite à la fois de replis tactiques et d'acceptation calculée. Ils prolongèrent ainsi dans le domaine de la modernité, l'ancienne relation de compétition, d'alliance et d'antagonisme, qui représente le cœur du jeu politique traditionnel.

gens avaient coutume de partir travailler. Souvent aussi ils établissent une distinction réelle entre les vieux colons, qui ont travaillé et passé leur vie sur les mêmes rivages qu'eux et qui s'y trouvent aujourd'hui enterrés et les « oiseaux de passage » qui n'ont laissé que des traces éphémères. Les premiers, dans une certaine mesure, sont devenus des « man-ples », ce qui en bislama signifie des « gens d'ici ». Le temps de la plantation et des *masta* ne suscite pas de nostalgie, mais tous les colons n'étaient pas du même bois, ni n'agissaient de la même manière. L'échelle humaine qui était le lot de la plupart des plantations empêche un jugement sans nuances.

Les plantations coloniales jouèrent en outre un rôle d'entraînement général pour l'ensemble de la société mélanésienne. C'est à leur contact et en reproduisant chez eux le modèle de la plantation que la société mélanésienne entra à son tour dans la modernité. Les implications sur la vie sociale et culturelle insulaire en sont considérables. Les plantations offrirent aussi une alternative, car quoi qu'on puisse penser des moyens mis en œuvre, elles contribuèrent à diversifier l'échiquier politique local et à élargir le nombre des partenaires, empêchant par là même que l'emprise d'un seul ne se développe sans contraintes, ni limites. Elles contribuèrent ainsi à donner aux Mélanésiens une liberté de manœuvre et de tactique bien plus grande : ils s'adaptèrent à cette situation complexe avec subtilité et ne tardèrent pas à redevenir les véritables maîtres du jeu local.

« AUTANT EN EMPORTE LE VENT ».

Peut-on se risquer à un bilan de l'aventure des plantations ? Le « rêve français » d'une colonie de peuplement échoua et la stratégie de la Résidence de France se perdit avec lui pendant longtemps dans une politique sans issue. A la veille de l'Indépendance, il ne subsistait plus dans les îles extérieures à Vaté que les images désuètes et parfois émouvantes d'un monde dépassé. « Autant en emporte le vent »... telle semble bien être la conclusion de l'aventure qui débuta au siècle dernier avec calèches et ombrelles.

Les Mélanésiens eux-mêmes, qui ont connu le monde des plantations portent sur lui des jugements divergents et souvent nuancés. Tel groupe qui contestait la présence de tel planteur accroché sur leur rivage garde en revanche un bon souvenir de tel autre chez qui les jeunes

RÉSUMÉ

Dans son rêve de promouvoir aux Nouvelles-Hébrides une « colonie de peuplement » qui fut le pendant naturel de la Nouvelle-Calédonie voisine, la Résidence de France s'orienta pendant longtemps vers une politique de soutien à la petite et moyenne colonisation. Le Condominium franco-britannique ratifié au début des années 1920 ne semblait pas représenter un obstacle véritable : l'immatriculation des terres aliénées et l'importation à grande échelle d'une main-d'œuvre vietnamienne liée par des contrats de 5 ans devaient donner les moyens de cette politique. La crise économique de 1930 brisa ce rêve : le tableau que l'on peut faire à partir des rapports de l'époque révèle une société coloniale endettée, au bord de la faillite, dont le dynamisme est éteint et qui s'orienta vers une occupation du sol de plus en plus extensive. La plantation cesse alors d'apparaître

52. « Les voyages et l'enracinement », J. Bonnemaïson, *L'Espace Géographique*, 8 : 4, 1979, Paris et J. Bonnemaïson, 1986, *op. cit.*

comme le moyen d'affirmer la présence française dans l'archipel. La population mélanésienne eut de son côté des rapports variables avec cette colonisation. Les Mélanésiens s'ils étaient politiquement dominés n'étaient pas économiquement aliénés, de telle sorte qu'ils ne devinrent jamais complètement des prolétaires. Ils conservèrent *de facto* une certaine marge de manœuvre, dans le conflit comme dans l'alliance, avec l'univers blanc des plantations coloniales.

SUMMARY

For a long time some members in the French Residency in Port Vila dreamed of promoting in the New Hebrides a "settlement colony" that would be a sort of extension of nearby New Caledonia. To this end they supported small and medium-size European plantations. The Anglo-French Condomi-

nium which was ratified in the early 1920's was not seen as an obstacle : the registration of alienated land and the introduction of indentured Vietnamese labour on a great scale would provide the means of implementing this policy. The great depression of 1929-1930 put an end to this dream. The picture we can draw at this period shows a colonial society in great indebtedness, often close to bankruptcy, whose dynamism had been weakened and which turned to a much more extensive use of land. Plantations, then, ceased to appear to be a means of furthering the French presence in the archipelago. Melanesian society on the other hand had various relations with these settlers. Melanesians were politically dominated but were not economically alienated, so they never became truly proletarians. They kept their leeway in conflicts as much as in alliances with the white world of colonial plantations.
